

PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL ET AGENDA 21 DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE ET DE LA VILLE DE TOULOUSE

Co-construction – Compte-rendu consolidé des 4 sessions
Atelier n°3 – Consommation et écologie urbaine (agriculture, alimentation, eau et
déchets, biomasse, flux de matières,...)

Coordination de l'atelier:

Animation : Karine DEWILDE, Coordinatrice de réseau Association Graine
Rapporteurs : Cécile JUILLARD GOLLER et merci aux rapporteurs des différents sous-groupes
Equipe de consultants : Cécile MAUPEU, Ecologie Urbaine

I. Rappel du déroulement des ateliers	2
II. Les échanges issus de la session 1	2
a. Définition des axes de travail	2
b. Premiers débats sur les enjeux de chacun des sous-thèmes :	3
c. Retour des post-it :	5
d. Organisation des séances suivantes	6
III. Les propositions issues des sessions 2 et 3	7
a. Agriculture et alimentation	7
b. Déchets	14
c. Eau et énergies	23

I. Rappel du déroulement des ateliers

Session 1 – 25 février 2011

- Présentation des participants
- Définition des axes de travail
- Débat sur les enjeux

Session 2 – 30 mars 2011

- Validation du compte rendu
- Travail en sous-groupe : identification d'actions

Session 3 – 22 avril 2011

- Validation du compte rendu
- Echanges sur la méthodologie de travail
- Travail en sous-groupe : approfondissement des pistes d'actions

II. Les échanges issus de la session 1

L'objectif de l'atelier est de mettre en évidence 3 à 5 sous thèmes de travail.

Sont représentés des associations d'éducation à l'environnement, de protection de celui-ci, de jardins partagés, la FREDEC (Fédération régionale de défense contre les Organismes nuisibles), des bureaux d'étude (associatifs ou non), des élus chargés du Développement Durable, de la gestion des déchets des communes appartenant au Grand Toulouse, Veolia eau, des consultants, Slowfood, des éditeurs de presse spécialisée. Les agriculteurs sont quant à eux assez peu représentés.

a. Définition des axes de travail

Quelques réflexions d'ordre général :

- La notion de circuits courts est à appliquer à l'ensemble des domaines économiques, et non seulement à l'agriculture
- Il s'agit d'aller vers la plus grande autonomie du territoire possible
- Il faut utiliser les laboratoires de fabrication et les potentiels de recherche
- Les activités de recyclage, les ressourceries doivent être encouragées
- Enfin il est essentiel de raisonner et travailler au plus près de la réalité

Trois sous-thèmes émergent de la discussion, axes de travail pour les sous-groupes :

- l'agriculture, l'alimentation et les circuits courts
- la gestion des déchets
- l'eau et l'énergie

Plusieurs questions apparaissent comme transversales :

- L'éco-responsabilité
- L'éducation, la sensibilisation et la communication
- La production
- La consommation
- L'articulation circuit local/national
- La lutte contre le gaspillage
- Le développement de la formation et de l'information pour le changement des comportements

b. Premiers débats sur les enjeux de chacun des sous-thèmes :

Agriculture Alimentation

- Favoriser les circuits courts de proximité. Ainsi, la production énergétique sera moindre. A l'échelle du Grand Toulouse, organiser les circuits courts implique une gestion logistique de l'offre et de la demande visant à satisfaire les besoins et faciliter l'offre.
- L'importance de l'accès à la terre est soulignée en lien avec les pertes de terres maraîchères et les problèmes dus au foncier.
- Il y a 15 exploitations biologiques sur le Grand Toulouse, la demande fait donc appel à des ressources qui sont disponibles à plus de 250 Km. L'espace étant disponible et dans un souci de cohérence de la densification urbaine, il est primordial de retenir les producteurs, de favoriser leur maintien et de multiplier les opportunités d'accès à la terre et les installations. (Pour ce faire : Terre de liens peut intervenir et le Grand Toulouse peut inciter cette dernière à ouvrir une antenne dans la région). Effectivement, certaines communes n'ont pas d'hectares disponibles à proposer, les orientations politiques doivent être réétudiées. Qu'est-ce qui est réellement important ?
- La réintroduction du maraîchage permettrait à un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs d'intégrer les circuits courts. De même, alors que l'activité économique de proximité s'accroîtrait, le bilan carbone lié à l'alimentation des habitants du Grand Toulouse se réduirait.
- Ces décisions permettraient également de réduire les inégalités alimentaires (du point de vue quantitatif et qualitatif) facilement constatables d'un foyer à un autre.
- L'alimentation est au cœur des problématiques de santé, de nombreuses communes ou communautés scandinaves, allemandes et suisses appliquent des politiques sanitaires basées sur des régimes alimentaires variés dans les collectivités et sur des politiques de développement de l'agriculture notamment l'agriculture durable et/ou biologique.
 - Volonté de l'atelier de mettre en évidence « bien être et pouvoir d'achat » et « pouvoir d'achat et environnement ».
 - La question de l'impact de Toulouse sur la région est posée en ces termes : Toulouse peut-elle être une vitrine agricole de la région ?
- Alimentation biologique dans les cantines scolaires : facilite l'accès à une alimentation saine dans tous les sens du terme. Or les normes et les quantités ne peuvent être respectées, l'offre étant trop peu importante.
 - Comment satisfaire la demande, développer ou tout au moins maintenir l'agriculture et préserver voir réinstaller la biodiversité ?
 - Garder à l'esprit que les décisions prises vont impacter l'ensemble du territoire du Grand Toulouse. Il ne faut pas considérer uniquement le pourtour toulousain, les décisions liées à l'agriculture vont échoir, également, dans les zones moins urbanisées comme le Gers ou l'Ariège par exemple.
 - Raisonner et proposer des solutions en pensant également au transport des marchandises. Comment le producteur du Gers peut-il répondre à la demande toulousaine, tout en préservant l'atmosphère par exemple. Que doit mettre en place le Grand Toulouse ? Quels partenariats doivent être pensés ? Quels modes de récupération des biens produits ?
 - Les déchets de l'agriculture doivent être réutilisés : compost, engrais pour les zones d'agriculture partagée (Balma, Saint Orens par exemple).

Il s'agit d'identifier les obstacles et les points de blocages pour : diminuer les collectes de déchets (agricoles et urbains). Voir redevance spéciale.
 - Comment organiser la filière bio dans les cantines sur l'ensemble des produits et sur le long terme ? Appliquer la saisonnalité est un premier pas, comment rendre cohérent celui-ci avec les politiques sanitaires ?
 - La centrale prépare 28000 repas/jour, comment répondre aux quantités et aux normes sans jeter ?
 - Comment mêler volonté, pouvoir politique et processus administratif

- Les résultats d'une enquête menée par SOLAGRO pour l'ADEME sont présentés : 15% de la surface agricole du Grand Toulouse transformés en maraîchage permettraient de nourrir l'agglomération.
- Les résultats d'un bilan des échanges de flux et de matière sont donnés : les chiffres pourront être mis à disposition des participants.

Gestion des déchets :

- Interrogation sur la cohérence des politiques de gestion d'une commune à l'autre. Exemple : le papier, sur Béziers est destiné aux poubelles bleues alors qu'à Toulouse il est récupéré dans les poubelles jaunes.
- Les actions des élus ne sont pas à la hauteur de leur fonction : Depuis 1994, la redevance spéciale est réglementée par un décret, lequel impose aux communes la collecte et le tri des déchets des entreprises implantées sur son territoire. Cette redevance est appliquée à ce jour, dans moins de 20% des communes de France.

Comment, dès lors, considérer les propositions de redevance incitatives, visant à faire payer la collecte des déchets au poids pour les particuliers, quand les entreprises sont exemptées des taxes qui leurs sont propres.

Il s'agit donc de trouver les axes de communication et d'application des redevances dans leur ensemble.

- Instaurer un traitement local des déchets, ainsi les déchets verts seraient plus facilement recyclés et réutilisés.
- La mise en place de composteur par unités d'habitation ne coûte que peu d'argent face aux transports et à la gestion actuelle. Ces déchets représentent 1/3 de la production par habitant.
- De nombreuses interventions rappellent l'importance de la réduction des déchets induits par la consommation et les activités à la source.
- L'exemple de la communauté de communes à Rennes est évoqué : mise en place de poubelles électroniques. Les gens ont été amenés à composter davantage et la collectivité à acheter le compost.
- La prévention par les associations d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire, permettra dès l'école et le week-end pour les plus âgés (y compris le 3ème âge), par exemple, de mettre en avant la valorisation des déchets ; Il convient d'avoir des actions nombreuses et dynamiques, suscitant l'engouement.

Eau et énergie

- Réflexion sur l'alimentation en eau potable des toilettes, électroménagers et salle d'eau : 5% de l'eau potable est consommée, ce qui représente 95% de gaspillage de « potabilité ». Possibilité d'installer deux types de canalisation pour l'habitat neuf, l'une servant à l'eau potable, l'autre à l'eau propre.

Le Grand Toulouse pourrait montrer l'exemple en imposant des circuits différenciés afin d'alimenter en eau de pluie tous les pôles ne nécessitant pas d'eau potable. A terme on peut se poser la question de la présence de toilettes sèches dans tous les foyers.

- Rationnaliser les transports des denrées alimentaires en favorisant les circuits courts et en instaurant une généralisation des transports en commun électriques, permettrait de réduire la pollution atmosphérique ET la pollution de l'eau.
- Le kWh le moins cher est celui que l'on ne consomme pas.
- Mise des moyens en commun, raisonner à l'échelle du quartier ou de la ville : le particulier vend à EDF, ce principe est largement applicable à l'échelle de la ville, l'investissement peut être partagé.
- Aller vers des productions d'énergie vertes, les dalles générant de l'électricité ne suffisent pas. Passer d'une politique de démonstration du possible à une réelle politique de protection de l'environnement.
- Le peu de réseaux de chaleur et de froid sur Midi Pyrénées est pointé.

c. Retour des post-it :

Les participants ont noté sur des post-its les thèmes et sous-thèmes qui leur paraissaient particulièrement importants à traiter dans le cadre des ateliers. Le contenu des post-it est reporté ci-dessous :

Agriculture, Alimentation et circuit court	
Alimentation	Alimentation et santé, qualité des produits, qualité de transformation, long terme (maladies, obésité...)
	Production locale alimentaire pour une consommation locale accessible à tous
	Augmenter le nombre d'AMAP
	Proximité ; régime alimentaire
	Accès à une alimentation de qualité, y compris pour les publics en situation de fragilité sociale
	Lutter contre le gaspillage
	Alimentation locale/extérieure ; produit transformé/non transformé
Agriculture	Accès à la terre
	Développement de l'agriculture sur le territoire du Grand Toulouse
	La place de l'agriculture dans la ville
	Production agricole locale
	La définition du bio semble trop contraignante, est-il possible de définir un standard qui permette de faire décoller cette filaire et l'améliorer ensuite ?
	Développer une agriculture urbaine pensée pour la ville (jardins partagés, culture sur toits, culture sur parkings...)
	Mode de culture ; vente interdite de pesticide
	Maraîchage biologique local
	Agriculture biologique de proximité pour consommation locale
	Lutter contre le gaspillage
	Agriculture périurbaine
	Quelle agriculture ?
Modes de production (pollution, qualité des espaces)	
Développer le maraîchage en ville, l'agroforesterie et l'agroécologie	
Circuits Courts	Circuits courts et de proximité de distribution
	Augmenter le nombre d'AMAP
	Circuits de production agricoles locaux et responsables
	Pression foncière (réserves foncières), aide à l'installation, cultures « vivrières » (jardins partagés, jardins familiaux)
	Réduction des intermédiaires et réduction de la distance géographique
	Installation et développement des filières ; circuits courts sur tous les flux de matière, monnaies locales, fablab, autonomie du territoire
	Valorisation des espaces ouverts
	Organisation des filières
Organiser le lien offre-demande	
Déchets	
Production	Limiter la production individuelle de déchets
	Inciter les acteurs locaux à produire mieux (éco-conception par exemple)
	Réduction des déchets à la source
Gestion	Cohérence dans la gestion des déchets
	Lutter contre le gaspillage
	Récupération des déchets : déchetteries gratuites
	Prévention et réduction des déchets
	Harmonisation locale ; diversification des points de collecte
	Tri sélectif : l'information sur les poubelles n'est pas explicite
	Entreprises ; Ménages (réduction, valorisation)
	Redevance et cohérence
Déchets industriels	
Valorisation	Collecte des déchets diffus et dangereux (piles, éclairages...)
	Développer le compostage dans les quartiers pour réduire les collectes
	Lombricompost ; Compost commun par immeuble ; service de récupération
	Donner la priorité à la valorisation : organique, recyclage de la matière, accès au tri pour tous via des solutions techniques et des méthodes de sensibilisation large ; adapter la fiscalité pour qu'elle soit incitative à la diminution et la valorisation des déchets

	Valorisation locale
	Associer systématiquement déchets et ressources : compostage, recyclerie
Eau et Énergie	
Eau	Distribution et partage
	Valorisation des 120000m ³ /jour d'eau utilisée
	Eau potable : plusieurs tarifications
	Prix abordable pour tout le monde pour une consommation à définir (consommation vitale)
	Prix avec supplément pour ce qui est consommé en plus
	Favoriser le filtrage de l'eau au robinet
Énergies et territoire	Traitement des eaux ; toilettes sèches
	Énergies renouvelables
	Production d'énergies renouvelables à l'échelle des quartiers
	Réseaux de chaud et froid ; produire et distribuer la chaleur issue de la biomasse
	Production mutualisée d'énergie dans les quartiers
	Arrêter les projets locaux d'extraction de gaz de schiste
	Économies d'énergies (ressources locales)
	Réseaux urbains (chaleur et froid)
	Indépendance énergétique du territoire
	Gestion locale par un ensemble de citoyens
Distribution et partage	

d. Organisation des séances suivantes

Les participants se divisent en trois sous-groupes afin de traiter les différents sous thèmes qui ont émergés lors du premier atelier.

Les objectifs des sessions 2 et 3 sont de :

- mettre en évidence des objectifs et pistes d'actions pour chaque sous-thème
- définir des cibles, des modalités, freins et leviers pour chaque action proposée

Des participants se sont proposés pour être les référents des différents groupes de travail .

Un espace collaboratif pour transmettre des documents entre les participants sera mis en place d'ici le prochain atelier sous la forme d'un google doc dont la création est prise en charge par Frédéric BAMIERE.

III. Les propositions issues des sessions 2 et 3

a. Agriculture et alimentation

1. Les échanges au fil des sessions

Au cours des sessions 2 et 3 les objectifs à poursuivre ont été affinés.

Le postulat de départ était de considérer l'ensemble de la chaîne, de la production à la consommation, en veillant à ce que les pistes d'actions soient accessibles pour tous, y compris pour les personnes en difficulté (économique, sociales, mobilité réduite, etc.). Cette question d'accès pour tous à une alimentation de qualité est une question transversale.

Les échanges spontanés ont d'abord fait apparaître un certain nombre d'objectifs et de pistes d'actions non hiérarchisés :

Accompagner la structuration des filières locales / Circuits courts

- Organiser, mettre en relation les distributeurs, les agriculteurs et les fournisseurs.
- Développer les places de marché pour les producteurs locaux
- Développer une base de données (diagnostic & état des lieux des «exploitations agricoles») destinée à l'achat de parcelles agricoles et au recensement de partenaires
- Faire émerger des centrales d'achats régionales au travers de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif
- Soutenir l'installation de magasins fermiers
- Préempter des terres agricoles au travers des collectivités
- Requalifier en terres agricoles certaines parcelles
- Faire bénéficier le secteur agricole de la TSE
- Favoriser le développement des couveuses agricoles
- Inciter et informer les agriculteurs sur la conversion à l'agriculture biologique
- Associer aux diverses actions les écoles en tout genre (Lycées hôteliers, professionnels, école d'agriculture)
- Créer des réserves foncières et protéger les zones agricoles existantes, à travers notamment les documents d'urbanisme
- Intégrer dans le programme d'action des lobbys comme la FNSEA et engager des partenariats avec eux.
- Associer aux diverses actions les Chambres d'Agriculture et les associations
- Inciter les artisans à (ré)investir les quartiers et les divers centre ville de la CUGT
- Favoriser la monnaie SOL

Modifier les habitudes de consommation et renforcer la pédagogie destinée à l'alimentation

- Favoriser le développement de dépôts (pain, etc.) dans les territoires où l'artisanat «alimentaire» est peu présent.
- Eduquer au plaisir de manger
- Impliquer les restaurateurs
- Promouvoir la consommation de produits locaux

Réconcilier les urbains avec l'agriculture

- Créer une ferme pédagogique
- Favoriser les circuits découverte
- Favoriser les initiatives pédagogiques destinées à la population du Grand Toulouse
- Créer, subventionner et promouvoir les jardins familiaux
- Proposition de végétaliser et de planter des vergers collectifs au Mirail ainsi qu'à Bagatelle
- Favoriser l'accompagnement au jardinage
- Développer le lien entre profanes et initiés dans le domaine du jardinage
- Inciter les promoteurs à intégrer des toits végétalisés avec la présence de potagers

Développer l'agroécologie

- Convaincre les péri-urbains et tous particuliers possédant un jardin de les entretenir selon les règles de l'agroécologie

Faciliter l'accès à une alimentation saine pour tous dans le Grand Toulouse

- Développer des lieux pour des cuisines collectives
- Développer les cuisines du Grand Toulouse en réseau
- Eduquer et communiquer sur le plaisir de l'alimentation
- Favoriser la création d'une légumerie
- Former les personnels de cuisines

Sauvegarder la biodiversité des variétés culturelles

- Créer un marché aux plantes
- Créer un système d'échange de plantes

Au final, entre la session 2 et la session 3, les objectifs et propositions d'actions ont été organisés en trois axes :

- **Production:**
 - Investir les espaces non utilisés
 - Créer de la réserve foncière
 - Favoriser les systèmes agro-écologiques
 - Favoriser la diversité des semences
- **Distribution:**
 - Développer les circuits courts
 - Développer les circuits de solidarité alimentaire
 - Développer l'approvisionnement
- **Consommation:**
 - Retrouver le goût de manger
 - Développer la communication entre consommateurs et agriculteurs
 - Accompagner le jardinage

Agriculture et alimentation

Les éléments indiqués en noir sont ceux qui ont été proposés par le groupe en atelier. Les éléments indiqués en bleu sont les apports proposés individuellement par les membres pendant l'intersession pour alimenter le compte rendu.

Axes	Objectifs	Actions	Modalités, freins, etc.
1. Production	Investir les espaces non usités (publics ou privés) pour y pratiquer une agriculture vivrière ou professionnelle	Recenser les espaces « investissables » (y compris les toits)	Repérer des acteurs porteurs (autres que jardins familiaux ou partagés)
		Mettre en relation des offreurs de terrains et des cultivateurs potentiels (ex. : Site web : pretersonjardin.com)	
		Mutualiser, développer, renforcer l'agriculture vivrière (ex. Les jardiniers de Tournefeuille, jardins familiaux)	
	Créer de la réserve foncière	Définir un pourcentage minimum de zones non constructibles dans les PLU, SCOT	Implique une volonté politique au niveau communal. En délibérer.
		Constituer des EPFL	Définir un pourcentage de terres agricoles, jardins potagers (agriculture vivrière), forêts
		Se mettre en contact avec des fondations comme Terre de Lien, comme alternative à un EPFL	Préempter les terrains
	Favoriser une agriculture moins polluante	Supprimer les produits phytosanitaires dans les espaces publics et jardins familiaux	Les services Espaces Verts des différentes communes devraient se mettre en contact pour harmoniser leurs pratiques
		Inciter les particuliers à ne pas utiliser de produits phytosanitaires dans leur jardin	Définir des chartes avec les pépinières pour qu'elles ne fassent plus la promotion de ces produits
			Organiser des formations « jardinage bio » à l'intention des particuliers. Au minimum, mettre des conseils en ligne
		Les services Espace Verts des communes peuvent transmettre leur savoir faire	

Axes	Objectifs	Actions	Modalités, freins, etc.
1.Production	Favoriser une agriculture moins polluante	Favoriser l'agriculture biologique « Pour nourrir le monde, l'agro-écologie surpasse l'agriculture industrielle à grande échelle », <i>Olivier de Schutter, rapporteur de l'ONU</i>	A savoir : - l'agroforesterie (arbres et cultures sur les mêmes parcelles de terre), - le contrôle biologique (lutte contre les maladies et les indésirables par des prédateurs naturels), - le stockage naturel de l'eau, - les cultures intercalaires, - l'utilisation de fumier biologique ou encore le mélange culture-bétail.
		Inciter les agriculteurs traditionnels à passer au moins à l'agriculture raisonnée.	
	Favoriser la diversité des semences	Réintroduire des espèces anciennes locales dans les espaces verts Réserver des emplacements potagers dans les parcs. Y planter des variétés anciennes locales	Ex: kokopelli, Semences Paysannes
2.Distribution	Favoriser les circuits courts, locaux, alimentaires	Organiser des marchés de producteurs locaux, surtout dans les petites communes, et dans les quartiers à faibles revenus	
		Sur les autres marchés, favoriser l'identification des stands comme producteurs ou revendeurs	
		Restauration collective : introduire des critères « bilan carbone » pour favoriser les fournisseurs locaux	
		Exemplarité des communes : privilégier les produits locaux lors de vins d'honneurs etc. ...	
		Créer des foires aux produits locaux (alimentaire et non alimentaire confondus)	
		Soutenir (ex : faire connaître) les magasins de produits locaux en centre ville	
		Organiser des concours de cuisine autour d'un produit local régional ...	Publier les recettes lauréates dans les journaux des collectivités ou les regrouper dans des petits recueils de recettes
	Organiser des week-ends d'animation autour d'un produit régional	Animateurs : restaurateurs, associations	
	Développer l'approvisionnement des circuits de solidarité alimentaire	Renforcer les moyens de la banque alimentaire (et autres organismes de ce type) pour qu'elle puisse être « plus professionnelle ».	Outres les bénévoles et les gens en insertion, il faudrait que la structure ait les moyens d'avoir quelques personnes salariées compétentes qui encadrent et qui développent.
Soutenir la Banque Alimentaire et autres associations similaires dans leur approvisionnement auprès de producteurs régionaux			
Inciter à la création d'épiceries sociales et solidaires			

Axes	Objectifs	Actions	Modalités, freins, etc.
3.Consommation	Retrouver le gout de manger	Inclure dans le rôle des travailleurs sociaux, le dépistage organisé des problèmes d'alimentation chez les bénéficiaires : obésité, santé, mauvaises habitudes et l'orientation « fortement suggérée » vers une formation pratique pour consommer équilibré, à coût maîtrisé et en prenant du plaisir	Action au niveau de la collectivité et des communes
		Amélioration de la qualité gustative des menus dans les écoles	Formation appropriée des cuisiniers et du personnel de service En plus des aliments biologiques : utilisation de fruits et légumes frais de saison et locaux Repas à thèmes
		Organisation d'ateliers du goût. Dans les écoles : mettre en place des « cours » de cuisine pour les enfants (primaire, voire collège) afin de leur apprendre la saisonnalité, le goût des produits frais, et de qualité (et de leur apprendre à reconnaître les fruits et légumes dans un premier temps !). Ces cours doivent avoir une dimension ludique, attractive (manger =plaisir)	recenser les outils existants (publics ou privés) qui pourraient être utilisés et dans quelles conditions... Par ex, dans certaines communes, où la cuisine de l'école est peut-être à l'arrêt pendant les vacances ou le samedi sensibiliser les associations de quartier
		Pour les enfants : ateliers de cuisine en liaison avec les jardins écoliers	
		Apporter à tous les enfants du primaire des notions de diététique	
		Inciter les cantines du primaire des 37 communes à jouer pleinement leur rôle pédagogique : découverte de tous les fruits et légumes, céréales...	La cuisine centrale de Toulouse, qui est très engagée là-dessus, peut être moteur dans cette action
		Organiser une fois par saison, un événement autour des fruits et légumes locaux de saison.	Avec des producteurs, des artisans des "métiers de bouche"
		Favoriser les repas "entre voisins"	
		Equiper les plus grands centres culturels, MJC... de cuisines collectives.	

Axes	Objectifs	Actions	Modalités, freins, etc.
3.Consommation	Retrouver le gout de manger	Inciter les centres culturels, MJC, ... à proposer des cours de diététique et de cuisine, abordables à tous.	Apprendre à préparer des repas équilibrés et savoureux dans un budget donné, privilégier le local et les produits frais bruts, apprendre à ne pas gaspiller (réutiliser les restes). Apprendre à optimiser légumes et autres produits (par ex. pois chiche et lentilles, produits à bas coût... où il y a une belle filière locale qui ne demande qu'à se développer) en voyageant dans les divers types de cuisines qui ont souvent des manières de préparer très différentes développer l'affinité avec la cuisine vraie végétarienne
		Avoir dans chaque numéro du journal de la collectivité (à Toulouse pour ce qui est de Toulouse, ...), une recette sélectionnée pour sa simplicité, son coût et l'utilisation de produits locaux de saison. Sur ce sujet, solliciter les lecteurs via le site internet. On peut même imaginer une page « gastronomie » avec des petites nouvelles locales autour du sujet : petits reportages sur les différents marchés de producteurs, sur les producteurs, arrivée de la fraise locale....	
		soutenir les associations qui font déjà des choses en matière de pédagogie des aliments, du manger local,	Acteurs : ASES0, Apifera et sûrement pleins d'autres... Certaines sont aujourd'hui souvent en grande difficulté par les réductions de budget des collectivités.

Axes	Objectifs	Actions	Modalités, freins, etc.
3.Consommation	Développer la communication entre consommateurs et agriculteurs, créer des liens	Prévoir des potagers dans chaque nouveau groupe scolaire. En implanter, quand c'est possible, dans les groupes scolaires existants	CLAE
		Inclure dans les visites organisées par les Offices du Tourisme ou autres associations, des visites d'exploitations agricoles, d'ateliers de transformation, d'épiceries de façon à avoir une idée globale pour un produit de sa production, sa ou ses transformations, sa distribution	.(Ex: le blé chez le céréalier, puis la farine chez le minotier et le pain chez le boulanger)
		Organiser des visites de fermes pédagogiques dans le cadre scolaire	
		A l'image du stage de 3 ^{ème} en entreprise, en imaginer un chez des producteurs pour mieux comprendre le monde paysan. Créer un système d'échange « culturel »	
		Développer les jardins familiaux, y compris à proximité des immeubles	
	Accompagner projets de jardinage	Mise à disposition de parcelles	
		Organisation de formations	
		Promouvoir les jardins transportables (dans des bouteilles, caisses, vieilles bennes)	Références : http://gxardeneto.chez-alice.fr/fr/libreto-1.html#medalo http://www.laissons Pousser.com/spip.php?page=bonnesidees2&id_article=165
		Créer des postes de conseillers en jardinage bio à la CUGT pour la mise en place et le suivi des jardins des particuliers, des jardins familiaux ou partagés	

b. Déchets

1. Les échanges au fil des sessions

La session 2 a permis d'échanger plus en détail sur les enjeux associés à chacun des premiers objectifs identifiés :

Prévention – réduction à la source

Un des objectifs de la loi Grenelle est la réduction de la production des ordures ménagères et assimilés de 7% en 5 ans (horizon 2013), grâce aux plans et programmes locaux de prévention des déchets.

On évoque l'importance de l'information et de la sensibilisation sur les conséquences des habitudes de consommation. Une des principales conséquences est le transport des produits consommés, de l'acheminement jusqu'au consommateur, jusqu'à la prise en charge sous forme de déchet. La diminution des gaz à effet de serre passe par la réduction de la production du déchet à la source.

Une remarque est faite sur l'utilisation fréquente des bouteilles d'eau lors de réunions, et la possibilité de moyens de substitution (exemple : gobelets réutilisables).

- Programme de prévention des déchets

Un programme de prévention est envisagé par le Grand Toulouse. Le dossier est en cours de construction pour une signature avec l'ADEME fin 2011. Ce programme se déroulera sur 5 ans. Un diagnostic du territoire sera réalisé la première année, pour déterminer les gisements d'émission prioritaires. Ce programme s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de réduction de 7% des déchets ménagers. Un des cinq axes de ce plan serait la sensibilisation à l'éco-consommation. Chaque axe devra proposer une action qui sera obligatoirement mise en place.

On évoque la possibilité de fixer des objectifs plus ambitieux que le Grenelle. Il faut cependant tenir compte du dynamisme démographique, et de l'inégalité de niveau de certains territoires : ceux qui produisent moins de déchets au départ pourront plus difficilement aller au-delà des objectifs.

- Emballages

L'incitation à la vente de produits en vrac est un moyen de réduire les déchets d'emballage. Aujourd'hui, ce sont principalement les magasins discount ou bio qui le proposent. Cela correspond à un changement de la manière de consommer, à une prise de conscience et une modification des habitudes et des comportements. On évoque la consigne du verre, abandonnée en France mais toujours utilisée dans d'autres pays, ou encore les médicaments vendus en vrac.

A ce propos, il est important de prendre conscience de la double pollution qu'entraîne le conditionnement actuel des médicaments : d'une part un excès d'emballage, de l'autre, des médicaments non-consommés représentant, au terme de leur validité, une pollution chimique non négligeable, sans compter l'équation sociale... des labos qui s'enrichissent et une sécurité sociale qui périlite.

On donne l'exemple de collectivités qui ont aidé les commerces à proposer des produits en vrac, en facilitant leurs démarches et en communiquant via un guide et un encart dans le bulletin municipal.

L'exemplarité de la collectivité peut se traduire par l'utilisation de vrac dans les cantines scolaires.

On évoque l'utilisation de goûters individuels dans les écoles, qui incite à l'achat de produits emballés individuellement. Une institutrice a proposé d'organiser les goûters collectivement, mais il s'agit d'une initiative isolée, qui n'a pas été suivie. Il faudrait inciter à aller vers des achats collectifs dans les écoles et les cantines.

Certaines écoles ont aussi recours à l'utilisation de serviettes en tissu. Encore faut-il comparer l'impact en termes de réduction des déchets, à celui du lavage (énergie, eau).

- Eco-conception :

Un des objectifs d'Eco-Emballages est de réduire de 100 000 tonnes la production de déchets d'emballages. Pour cela, elle accompagne des PME dans leurs démarches d'éco-conception, et travaille avec les

Chambres de Commerce d'Industrie pour remonter les exemples de réussite en termes de prévention des déchets d'emballages.

L'ADEME a des actions similaires, mais étendues aux déchets en général.

- **Papier**

Le « STOP PUB » n'est pas assez répandu : manque d'information de la part des habitants ? Il ne semble pas toujours être respecté par les distributeurs. Mais une diminution des prospectus publicitaires est tout de même souvent observée.

On constate une « informatisation » des données dans le domaine de l'archivage. Au service reprographie de l'IEP à Toulouse, alors que la population étudiante est restée stable, le nombre d'impressions a été diminué de moitié en 5 ans, et le volume de papier utilisé de 40%. Les archives papier numérisées vont vers les filières de recyclage.

On s'interroge sur le bénéfice de l'utilisation des serveurs informatiques (coût énergétique + construction et déchets en fin de vie), comparé à la diminution de la quantité de papier. Dans le cas de l'IEP, on n'a pas ajouté de serveurs pour l'archivage, mais utilisé ceux déjà existant.

Gestion de la collecte et des différents types de déchets

- **Redevance incitative¹**

Les avis sont partagés quant à cette tarification. On peut cependant noter que pour les collectivités ayant mis en œuvre ce type de tarification, on observe généralement une augmentation forte des performances de collecte sélective.

Elle nécessite une mise en œuvre complexe (moyens techniques, organisation), peut inciter à l'incivilité, et à un transfert des déchets vers les déchèteries, sans baisse globale des tonnages. Dans ce cas la sensibilisation peut être une solution plus simple à mettre en œuvre et plus efficace.

Des exemples d'application de la redevance incitative sont cités. Des réductions de tonnages ont été observées en Alsace (réduction de 25%), ou dans la commune de Baume-les-Dames en Franche-Comté (passage de 300 à 200 kg/habitant). Des éléments chiffrés existent (voir liens²).

On évoque les différents exemples de mise en œuvre : puce ou code barre, système de pesée ou de comptage des levées. Le coût de collecte peut être moindre en habitat collectif, mais il sera réparti à part égale pour chaque habitant.

La réduction de la fréquence de collecte est aussi mentionnée pour inciter à une réduction des quantités de déchets, notamment via la réduction de la facture pour les usagers.

¹ La loi Grenelle 1 précise que la redevance et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (REOM et TEOM) « devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets ».

² Article du journal gratuit METRO édition du 24 mars 2011 à propos de la collecte des déchets à Baume-les-Dames (25 Doubs), contenant le chiffrage des tonnages/tarification. <http://www.metrofrance.com/info/jeter-moins-on-y-gagne/mkcw!enk1q7DbAxFj/>

Retour d'expérience sur la mise en place de la redevance incitative à Bléré Val de Cher (37 Indre & Loire)

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1250259570261>

Mise en place de la redevance incitative en Pays de Charlieu (42 Loire)

<http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1245645201001>

Redevance incitative à Niederbronn-les-Bains (67 Bas Rhin)

<http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1250261044559>

Retour expérience CC pays Alésia et de la Seine (21 Côte d'Or)

http://www.cg71.fr/jahia/webdav/site/internet_cg71_v2/shared/03_missions/03_engagementdurable/01_Protection_environnement/02_Dejets/pr%C3%A9sentation%20COPAS.pdf

A noter que la redevance incitative à Besançon (25 Doubs - 180.000 habitants) ne sera mise en place qu'à partir du 1er janvier 2012.

<http://www.lagazettedescommunes.com/34758/besancon-lance-une-redevance-incitative-pour-la-reduction-des-dejets/>

Magazine de la communauté de communes de Moine et Sèvre (49) de janvier 2011

<http://moineetsevre.pagesperso-orange.fr/MAGAZINE/Magazine201101.pdf>

- **Part fermentescible des ordures ménagères**

Elle représente environ un tiers³ du poids des ordures ménagères résiduelles (OMR). C'est une immense source d'économies financières et de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Les déchets verts de jardin peuvent être collectés séparément en porte à porte ou en apport en déchèterie. Mais la part des déchets fermentescibles alimentaires est plus difficile à valoriser.

On évoque les différentes techniques de compostage (production de GES⁴ limitée dans le cas du compostage aérobie, valorisation du biogaz pour le compostage anaérobie (méthanisation)) et l'importance de l'éducation à un bon compostage.

Il est aussi nécessaire de sensibiliser le citoyen à d'autres choix vis à vis des déchets verts. Par exemple : planter pour les haies des essences qui demandent moins de tailles, tondre ses pelouses en mode « mulching » (pas de ramassage), broyage des tailles, réutilisation du bois pour les barbecues ou le chauffage (valorisation chaleur).

Constats, exemples :

Le problème du transport séparé des différents flux est abordé : implique-t-il la multiplication des véhicules et du nombre de collectes ? Un contre-exemple est cité : une collectivité en Ariège, où les mêmes véhicules sont utilisés pour les ordures ménagères et les autres déchets (excepté la collecte sélective sèche).

La maison de quartier de Bagatelle a fait une demande de composteurs en pied d'immeuble.

Retour d'expérience : En Italie, au centre ville de Milan, au début des années 2000, les biodéchets étaient collectés en flux séparé des ordures ménagères.

- **Collecte sélective des emballages ménagers**

Tous les quartiers de Toulouse ne sont pas équipés en bacs pour la collecte sélective. Dans certains cas, ils ont été retirés suite à une mauvaise qualité du tri. Le service Déchets du Grand Toulouse travaille à rééquiper ces quartiers, en veillant à impliquer en amont les bailleurs et relais sur le terrain.

La collecte sélective en zones d'habitat collectif dense et centre ville est traditionnellement plus difficile en raison des contraintes techniques et organisationnelles propres à ce type d'habitat. Il faut impérativement prévoir les locaux et équipements nécessaires dans les nouvelles constructions. En plus des locaux communs de collecte, cela doit aussi se traduire en termes de place dans chaque logement (cuisines). Il s'agit de faire le lien avec les ateliers relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement sur ces questions/

Hors domicile, des corbeilles de tri sont proposées dans la rue, mais la signalétique manque de clarté. Les agents qui collectent ces sacs ne sont parfois pas renseignés sur les consignes de tri.

Il faut mettre à disposition des habitants des contenants de tri adaptés dans tous les lieux publics (et pouvant avoir une forme différente selon les caractéristiques du lieu et les modes de consommations) : stades, parcs et jardins, musées, cité de l'Espace, salles de spectacles...

Certaines associations organisent déjà des manifestations sur ce thème lors d'évènements publics.

- **Autres déchets (DEEE⁵, piles, ampoules, pneus, vêtements...)**

Les revendeurs et distributeurs sont tenus de reprendre les appareils usagés.

Il existe aussi à Toulouse plusieurs sociétés et associations qui collectent et/ou organisent le recyclage, la revalorisation (réemploi, réutilisation) de certains matériaux. Exemples : Bois & Cie (réemploi de bois recyclé), La Glanerie (Réseau national des Ressourceries, réparation, réemploi, revente d'objets, vêtements...), plusieurs Ateliers de l'Heureux Cyclage (réseau francophone de réemploi de vélos).

Eco TLC est l'éco-organisme de la filière textile. Il peut reverser des aides aux associations et opérateurs de tri de cette filière. La densité de points de collecte préconisée est de 1 pour 2000 habitants.

On évoque la dangerosité de certains déchets se retrouvant dans les ordures ménagères (peinture, pneus) et la responsabilité des éboueurs : sont-ils informés, ont-ils les moyens d'isoler ces déchets ?

Les problèmes de dépôts sauvages peuvent être signalés à l'Office de la Tranquillité, mais ce service ne couvre que la commune de Toulouse. Il faudrait un service équivalent à l'échelle du Grand Toulouse.

³ Chiffres ADEME 2007 (étude nationale) : 23% des OMR sont des déchets alimentaires (de cuisine), 36% en ajoutant les déchets de jardin.

⁴ GES : Gaz à effet de serre

⁵ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

On constate la grande quantité de mégots de cigarette jetés dans la rue, suite à la suppression des cendriers à l'extérieur.

Livres : Une personne nous informe que les livres éliminés par les bibliothèques de Toulouse sont détruits. Il faudrait favoriser leur réutilisation en les mettant à la disposition des lecteurs, ou en les cédant à des bibliothèques ayant moins de moyens (villages de la Région, ou Afrique francophone par exemple).

- **Déchets des professionnels**

Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets. Le manque de place de stockage pour les déchets est évoqué. La compétence de la collectivité est limitée à la gestion des déchets des ménages. Lorsqu'elle gère une partie des déchets non ménagers, elle doit instaurer la redevance spéciale, obligatoire depuis le 1er janvier 1993⁶.

Il existe une seule déchèterie professionnelle dans l'agglomération. Est-ce suffisant ?

On évoque l'impact négatif de la TEOM⁷, qui est basée sur la taxe foncière : les administrations publiques n'ont pas à payer.

La part fermentescible des administrations et de la restauration collective est collectée avec les ordures ménagères. On aborde la possibilité de la collecter à part, à destination des espaces verts ou jardins collectifs. Un tel dispositif semble difficile à mettre en œuvre. De plus, la présence de viande dans ces déchets peut altérer la qualité du compost et occasionner des nuisances selon le processus utilisé.

Un exemple d'issue des déchets de papier : Une association à Toulouse le récupère et en fait des briques isolantes en ajoutant de la chaux et de l'eau.

Au service reprographie de l'Institut d'Etudes Politiques, le papier est récupéré avec celui de l'Université (information à recueillir sur la destination de ce papier). Le problème des encres et des différents types de papier utilisé se pose-t-il ?

Exemple du Gers : 3 déchèteries pour les DIB⁸ sont gérées par les Chambres consulaires et assujettis au commerce. Au centre ville, les commerçants s'organisent pour collecter leurs déchets d'emballages. Mais cette solution semble difficile à appliquer à l'échelle du Grand Toulouse.

Le Grand Toulouse peut soutenir et aider les associations et organismes qui travaillent à la collecte et valorisation des déchets professionnels.

Les ambassadeurs du tri sont les relais de terrain de la communication autour de la gestion des déchets. Ils peuvent intervenir auprès des écoles et éventuellement des entreprises, mais ils ne sont pas formés quant à la spécificité de certains déchets professionnels.

La CCI et l'ARPE⁹ sont par exemple des structures plus à même de sensibiliser les professionnels.

Les restaurateurs sont tenus de faire récupérer leurs huiles usagées. Mais seuls environ 30% des restaurants sont équipés de bacs à graisse. Il existe une norme pour les bacs à graisse enterrés. L'Agence de l'eau autorise l'utilisation de bac à graisse sous plonge, qui peut être une alternative moins contraignante. Les huiles usagées sont valorisables et représentent un intérêt économique, qui peut inciter les entreprises à s'équiper.

On évoque la possibilité de l'utilisation d'un logo ou d'un signe permettant d'identifier les restaurateurs équipés.

La loi Grenelle 2 impose le tri et la valorisation des déchets organiques des professionnels à partir de 2012. Cela implique la mise en place d'une filière spécifique organisée.

Traitement des déchets

Il y a 4 incinérateurs en Midi-Pyrénées (et un supplémentaire en prévision) pour les ordures ménagères et assimilés. L'incinération est associée à une valorisation énergétique, au moins pour les 2 incinérateurs situés en Haute-Garonne (Toulouse et Bessières).

Une étude sur la méthanisation a été réalisée, qu'il serait intéressant de récupérer.

⁶ Loi du 13 juillet 1992, codifiée à l'article L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales

⁷ TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

⁸ DIB : Déchets Industriels Banals

⁹ ARPE : Agence Régionale Pour l'Environnement

On évoque le parallèle à faire entre le Plan Climat et le PDEDMA10 pour la politique de traitement des déchets et le transport vers les différentes filières de matériaux.

L'extension des consignes de tri du plastique¹¹ aux barquettes et films fait l'objet d'un appel à projet lancé par Eco-Emballages auprès des industriels, centres de tri et collectivités.

L'orientation de la recherche vers d'autres filières implique des choix politiques, des difficultés techniques et administratives.

Les collectivités ont des contraintes de tonnages à fournir. Les contrats avec les opérateurs de l'incinération sont passés pour 25 ans. Si les conditions changent (variation des tonnages, diminution de la part des fermentescibles dans les OMR), les fours pourraient ne plus être adaptés.

Il faut aussi aborder le devenir des résidus d'incinération, des centres d'enfouissement, ...

- **Recyclage du plastique**

L'expérimentation actuellement menée par Eco-Emballages sur l'extension des consignes de tri sur les plastiques au-delà des seules bouteilles et flacons, pourrait conduire à une révision des consignes de tri sur les plastiques à horizon 2014.

- **Valorisation des ordures ménagères résiduelles**

Les déchets résiduels peuvent être valorisés après incinération (valorisation énergétique) ou méthanisation. Des plans d'épandage peuvent être appliqués selon la qualité des résidus et divers facteurs à étudier préalablement (caractéristiques des sols, contraintes du milieu naturel, nature des exploitations agricoles, modalités techniques d'épandage et de contrôle)¹²

Axe transversal : Sensibilisation – information

On constate un effort au niveau de la communication descendante dans les collectivités. On évoque le problème du ratio d'ambassadeurs du tri par habitants.

L'accès à l'information semble parfois difficile, ou demande un effort que les personnes non sensibilisées ne font pas. Il est rappelé qu'une brochure est téléchargeable sur le site du Grand Toulouse.

Retour d'expérience : un quart de page dédié à l'information sur le tri et le recyclage dans chaque bulletin municipal.

Il faut absolument insister sur l'importance de faire appliquer les lois : par exemple le brûlage à l'air libre de tous les déchets est strictement interdit (déchets verts compris) et pourtant ces pratiques perdurent un peu partout.

- **Sensibilisation dans les écoles**

On constate l'évolution des mentalités dans les écoles, où les enfants sont plus sensibilisés qu'avant, notamment sur les gestes du tri et le recyclage.

Retour d'expérience : Dans le département du Lot, un programme pédagogique sur la prévention des déchets et le tri a été mis en place, avec un kit créé par le Syndicat départemental et l'Education nationale. Il s'inscrit ainsi dans le programme scolaire. L'enseignant dispose de supports pour préparer son cours. Le Syndicat organise des visites du centre de tri.

Cette sensibilisation peut également se faire via des intervenants extérieurs. Les ambassadeurs du tri font déjà des interventions dans les écoles. On pense aussi à la possibilité de l'intervention d'un « expert ».

- **Communication sur les consignes de tri**

Le guide de tri pour le Grand Toulouse est un livret de plusieurs pages, comportant une page récapitulative et détachable. Il n'y a pas d'envoi systématique du guide de tri aux habitants, dans un objectif de dématérialisation. On propose la diffusion par les éboueurs avec les calendriers, mais seule une partie des collectes est en régie, il serait difficile de proposer cette diffusion via des prestataires privés.

On propose d'inclure obligatoirement une information sur le tri dans tous les bulletins municipaux (une demi-page par exemple).

¹⁰ PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

¹¹ Actuellement, seuls les flacons et bouteilles en plastiques sont recyclés.

¹² Voir article 38 de l'arrêté ministériel du 2 février 1998

- **Ambassadeurs du tri**

Il est rappelé que la communication orale de proximité visant à expliquer les consignes de tri mais aussi le devenir des déchets triés est fondamentale pour pérenniser le geste de tri. Les ambassadeurs du tri sont chargés de l'information des habitants en porte à porte, du suivi qualité ou d'interventions auprès du public. Il y en a 19 actuellement sur le Grand Toulouse, ce qui est peu. Eco-Emballages peut soutenir jusqu'à 1 ambassadeur pour 20 000 habitants (soit 35 pour 700 000 habitants).

- **Habitat collectif**

Concernant les problématiques du tri en habitat collectif, on évoque la participation d'un ambassadeur du tri lors des assemblées générales de copropriétaires. C'est envisageable, mais de manière ponctuelle. On remarque que les propriétaires ne sont pas toujours les usagers des lieux.

Il est indispensable d'associer les relais de terrain tels que les bailleurs, les régies de quartier, les associations. Dans ce cadre il est important d'assurer spécifiquement leur sensibilisation et de les impliquer dès le démarrage des projets car ils connaissent les usages et freins éventuels à lever. Les entreprises de nettoyage sont également une cible à ne pas négliger.

2. Les propositions d'action

Gestion des déchets

Note sur l'application des actions proposées et le rôle de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse :

Certaines actions peuvent être applicables directement par le Grand Toulouse. Pour d'autres, la communauté urbaine peut relayer et appuyer les actions auprès des acteurs concernés. Elle peut aussi faire remonter des demandes au niveau régional ou national.

Beaucoup d'actions et d'initiatives existent déjà, notamment à travers des associations locales. La collectivité doit trouver des complémentarités dans ces actions. Elle a une mission d'information, de valorisation de ces initiatives.

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités
1. Prévention des déchets, réduction à la source	Réduction globale de la production d'ordures ménagères (objectif Grenelle -7% en 5 ans)	- Mettre en place le Plan de prévention des déchets sur 5 ans	CUGT, ADEME Signature fin 2011, Plan 2012-2016
	Réduction des emballages	- Favoriser la vente de produits en vrac - Pratiques favorisant les achats collectifs plutôt qu'en portions individuelles dans les écoles - Utiliser le vrac dans les cantines scolaires - Intégrer l'éco-conception et le partage des bonnes pratiques dans le Programme de prévention	commerces écoles CUGT CUGT, entreprises
	Limitation de la production de papier	- Informer et distribuer des « stop pub » pour les boîtes aux lettres	Acteurs : CUGT, habitants Freins : non respect par les distributeurs de prospectus
2. Collecte et revalorisation des déchets	Incitation à la réduction des ordures ménagères résiduelles	- Etudier la mise en place de la redevance incitative	CUGT Moyen terme
	Amélioration de la valorisation de la part fermentescible des ordures ménagères	- Déployer l'opération de compostage domestique sur le Grand Toulouse.	CUGT Court terme Facteur de réussite : communication sur l'opération Frein : difficulté de déploiement en habitat collectif, à développer dans un deuxième temps

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités
2. Collecte et revalorisation des déchets	Accès homogène à la collecte sélective (emballages, papier, verre), simplification du geste de tri	Permettre à chaque habitant de faire le geste de tri en mettant à sa disposition un dispositif de proximité adapté : -Densification du parc des bornes d'apport volontaire -Distribution de sacs de pré-collecte -Harmoniser les flux, modalités de collecte, couleurs	Porteur : CUGT Cibles : habitants du Grand Toulouse Echéance : court et moyen terme Priorité : équipement des quartiers non desservis
		Cas particulier de l'habitat collectif -Systématiser la prise de compte de la collecte dans les nouvelles constructions, instaurer des préconisations techniques et de dimensionnement -Améliorer le partenariat avec les relais de terrain (gestionnaires, bailleurs sociaux, syndicats, prestataires de nettoyage)	Acteurs : CUGT (services d'urbanisme/ aménagement), Eco-Emballages Critères d'évaluation : mise en place d'indicateurs d'efficacité des solutions retenues Acteurs : CUGT, syndicats, bailleurs, relais de terrain Actions à court et moyen terme Prise en considération du tri et formation des gardiens, agents d'entretien, distribution systématique des consignes de tri aux nouveaux locataires, sensibilisation d'éco-voisins comme relais
		Hors domicile -Déployer les dispositifs de tri dans tous les lieux publics	CUGT + organismes gérant des lieux publics Facteurs de réussite : adaptation aux caractéristiques de chaque lieu, harmonisation des consignes, communication
	Diminution de la part des déchets ultimes et favorisation de l'emploi des déchets comme « matière première secondaire »	-S'assurer que les dispositifs de reprise sont en place chez les distributeurs -Communiquer sur ces dispositifs pour qu'ils soient utilisés. -Regrouper l'information sur les différentes structures locales de revalorisation.	Acteurs : CUGT, distributeurs Associations, organismes privés de collecte et revalorisation Exemple d'application : réutilisation des livres des bibliothèques qui sont actuellement détruits.

	Amélioration de la gestion des déchets professionnels Exemplarité de la collectivité	-Appliquer et faire appliquer les lois concernant les déchets des professionnels et la redevance spéciale. -Soutenir les organismes dédiés à la collecte et valorisation des déchets professionnels -Informé et sensibiliser les professionnels	Acteurs : CUGT Organismes privés dédiés à la gestion des déchets professionnels CCI, associations, structures d'information pour les professionnels Applications : huiles usagées, déchets organiques, ...
--	---	---	---

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités
3. Traitement des déchets	Valorisation de la part résiduelle des déchets	-Suivre les évolutions en matière de valorisation des plastiques autres que bouteilles et flacons -Privilégier la valorisation énergétique, l'utilisation des résidus de méthanisation	CUGT, Eco-Emballages
4. Information et sensibilisation	Améliorer l'information et la sensibilisation	-Augmentation du nombre d'ambassadeurs du tri -Communication via les bulletins municipaux -Cas de l'habitat collectif : associer les relais de terrain -Sensibilisation dans les écoles, via les ambassadeurs du tri ou intervenant extérieur -Harmoniser l'information, cohérence entre les différentes sources -Distribution des guides de tri -Mise en place d'outils de mesure des actions en termes de CO ₂ évité, mais aussi de changement de comportements	

c. Eau et énergies

1. Les échanges au fil des sessions

L'eau

Après l'air, l'eau et l'eau potable en particulier est le 2^e élément nécessaire à la vie.

Plus que le pétrole, l'eau potable sera la denrée stratégique du XXI^e siècle

Il y a déjà des tensions pour la « propriété » de l'eau de l'Euphrate et le Tigre qui prennent leurs sources en Turquie, traversent la Syrie et se jettent dans le golfe Persique sur le territoire de l'Irak.

Dans les pays relativement riches en eau et en France en particulier le grand public considère cette denrée comme "inépuisable". Ce n'est pas le cas puisque, des seuils d'alerte ont été déjà atteints en Bretagne.

Notre besoin en eau potable représente environ 4% de notre consommation d'eau, ce qui suppose que 96% de la consommation en eau potable pourrait être remplacée par de l'eau propre (lavage du linge, de la vaisselle, des sols, sanitaires, ...).

L'une des actions possibles pour le Grand Toulouse serait de séparer les réseaux d'eau potable et « d'eau propre » : pour la construction neuve cela ne pose pas de problème de faisabilité, or l'agglomération reçoit chaque année 15.000 habitants supplémentaires ce qui implique un grand nombre de constructions neuves « équipables » directement.

Cette proposition peut paraître difficile à mettre en œuvre et soulèvera des réticences (sur la santé et la sécurité notamment) ; elle est pourtant de l'ordre du réalisable et représente un enjeu majeur, voire incontournable pour l'avenir. De plus, « l'utopie d'aujourd'hui c'est la réalité de demain ».

Il est par ailleurs essentiel de sécuriser les étiages des cours d'eau (exemple du Touch en fonction des saisons).

Un plan de gestion d'étiage est en cours de révision en collaboration avec l'Etat, la DREAL, le SNAIG, et dans lequel la CUGT est impliquée.

L'un des enjeux pour la protection de la ressource est d'adapter les besoins (prélèvements) aux ressources, et non le contraire.

Depuis 2003 on constate une diminution de 3% par an des volumes d'eau potable consommés par les clients domestiques sur la communauté urbaine, alors que dans le même temps la population augmente. Ces résultats sont probablement dus à une sensibilisation accrue des individus et à une amélioration du rendement des réseaux. Les prélèvements en eau dans le milieu naturel (Garonne et Ariège pour l'essentiel) nécessaires à la production d'eau potable tendent à stagner, voire légèrement diminuer.

Pour information, entre 2006 et 2009 sur Toulouse :

- Evolution du nombre de clients facturés : + 2,5 % (pour info 2010/2009 : + 1,2 %)
- Volumes prélevés dans la Garonne et l'Ariège : -13,6 %
- Volumes mis en distribution après traitement : -13,6 %
- Volumes vendus : - 5,4 % (pour info, variation 2010/2009 : - 3,3 %)

Evolution du rendement de réseau sur Toulouse :

- 2006 : 91,8 %
- 2007 : 92,8 %
- 2008 : 92,8 %
- 2009 : 96 %

L'eau potable est un bien précieux. Il pourrait être intéressant, pour l'affirmer, de proposer une tarification modulable en fonction des saisons ou des consommations. Instituer un tarif progressif peut être très simple à mettre en place, on pourrait créer une première tranche correspondant à une consommation courante avec un tarif faible voire à prix coûtant, et des tranches successives dont le tarif augmenterait exponentiellement jusqu'à devenir dissuasif. Ainsi on aurait un tarif à la fois social et écologique. Pour les industries, on peut envisager une phase intermédiaire pour permettre une adaptation à ces nouvelles conditions. Il faut cependant être vigilant car les tarifs sont encadrés, notamment dans les zones de répartition des eaux (ZRE) comme le bassin Adour Garonne.

Un autre enjeu est de conserver un circuit court de l'eau à travers notamment la récupération et l'utilisation sur place des eaux pluviales. Cela est à mettre en lien avec la problématique de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols, et l'augmentation induite des ruissellements. De plus les systèmes de gestion intégrée des eaux pluviales sont intéressants du point de vue à la fois de l'environnement et des coûts. La

règlementation autorise aujourd'hui l'utilisation des eaux pluviales à l'intérieur des bâtiments : les collectivités doivent s'appuyer sur ces textes.

L'Energie

Au niveau des bâtiments, l'enjeu majeur se situe sur l'habitat ancien. Il s'agit pour cela de travailler avec les bailleurs sociaux mais aussi avec les élus locaux.

En ce qui concerne les solutions à mettre en œuvre, l'enjeu est d'éviter la surenchère technologique et de privilégier les solutions simples (isolation, orientation...) et qui facilitent le bon usage des bâtiments. La végétalisation des toitures et des murs est aussi un moyen peu coûteux d'améliorer la performance thermique des bâtiments. D'une manière plus générale les toitures représentent un gisement d'espaces auxquels on pourrait donner des usages divers, adaptés au contexte. Il s'agit de développer le raisonnement en coût global pour mettre en œuvre les solutions les plus efficaces dans le temps.

La demande des administrés est immense. Les gens ont aussi besoin de voir des résultats rapidement obtenus avec des solutions simples et peu onéreuses.

En termes de ressources, le soleil est une opportunité forte.

Le photovoltaïque pose la question de la recyclabilité en fin de vie. On peut citer l'association Pvcycle créée en 2007, financée par les constructeurs de panneaux solaires, qui est chargée de traiter le recyclage des panneaux solaires en fin de vie (recyclage de 97% des matières). On peut y rechercher les point de collecte (un se situe à Pamiers). Voir <http://www.pvcycle.org>

Il existe aujourd'hui d'autres technologies qui peuvent nous aider à transformer l'énergie du soleil. Exemple : Moteur de Stirling (Le moteur Stirling est un système de micro cogénération qui permet à partir d'une source de chaleur (concentration solaire, combustion de biogaz et de biocombustible) de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité pour un usage domestique avec un rendement global potentiel de l'ordre de 95 %). <http://ecolib.free.fr/textes/energie/Sterling.html#chap1>

De plus produire de l'énergie localement est le moyen de créer des emplois non délocalisables et de rapprocher la production de la consommation d'énergie. La production locale d'énergie diminue de plus les pertes en ligne.

Par ailleurs, nous allons peut être vers la nécessité à terme de réserver l'électricité aux usages « nobles » tels que l'éclairage, l'électronique, l'industrie, etc. Il faudra alors se poser la question de remplacer le chauffage électrique, très présent en centre ville. Il serait intéressant de passer de l'électrique à de la biomasse ou à du solaire ; par exemple la collectivité pourrait lancer une étude de faisabilité sur un réseau de chaleur alimenté par des capteurs solaires thermiques (plusieurs hectares) ou un four solaire, complété par des chaudières bois, des réservoirs d'eau calorifugés, etc.

De manière générale, pour les logements qui n'ont pas pour l'instant possibilité de se raccorder à un tel type de réseau, il faut privilégier le vecteur eau dans les systèmes de chauffage. Cela permet en effet de ménager l'avenir en se gardant la possibilité de faire évoluer les systèmes en fonction des améliorations technologiques et opportunités de travaux. On peut démarrer avec une chaudière au gaz, passer ensuite à du bois, à un système mixte bois / solaire ... Si dès le départ on a des convecteurs électriques, on ne pourra pas changer.

L'urbanisme est une compétence de la CUGT. Il faudrait définir une charte d'aménagement car à ce jour l'action est cantonnée aux éco-quartiers, et il n'existe pas de cadre d'objectifs défini pour les autres opérations. Pour les particuliers, un guide de mise en oeuvre pour leurs constructions individuelles pourrait être mis à disposition. Et au delà il s'agit de leur apporter un conseil technique gratuit (cf. exemple de la Mairie de Balma qui renvoie les particuliers vers le Point Info Energie de SOLAGRO), de renforcer l'information en direction des particuliers pour les sensibiliser, les accompagner à faire les bons choix – efficaces en matière de consommation énergétique et donc de réduction des gaz à effets de serre. Il faudrait par exemple créer une agence locale de l'énergie, mais aussi s'appuyer sur l'ANAH.

A noter que les fédérations du bâtiment ont mis en place des formations qui donnent lieu à l'attribution d'un label qui atteste de la formation des artisans. Label « éco-artisans » pour la CAPEB et « les pros de la performance énergétiques » pour la Fédération Française du Bâtiment. Il faut s'appuyer sur ces acteurs. A travers ces enjeux il faudrait remettre en valeur l'artisanat local. Le critère de proximité est difficile à intégrer dans les marchés publics, en revanche il serait intéressant d'y intégrer un critère d'évaluation carbone de la prestation, incluant le transport dans le calcul.

Il pourrait également être intéressant de proposer une aide pour les étudiants et créateurs d'entreprise sur

des domaines novateurs en matière d'énergie et de rénovation thermique.

Une des possibilités pour engager nos territoires sur les domaines de la performance énergétique consiste à doter la collectivité d'une équipe spécialisée sur ce domaine. Une des ESCO françaises (Energy Service Company) les plus dynamiques se trouve en haute loire : Le SIEL est une collectivité territoriale publique qui regroupe 327 communes de la Loire (42), 42 structures intercommunales et le conseil général. Ces collectivités confient au SIEL la gestion des réseaux de distribution électriques et gaziers communaux. Parallèlement, le SIEL conduit pour ses adhérents des projets de dissimulation des réseaux, d'électrification, d'éclairage public, de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics et assure le développement des énergies renouvelables.

Voir <http://www.siel42.fr/>

Autre point : Tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a une marge d'économie à réaliser sur la gestion de l'éclairage public : ne garder que l'éclairage indispensable, supprimer les décorations lumineuses, supprimer l'éclairage des voies routières, éteindre certains lampadaires à certaines heures...

2. Les propositions d'actions

Eau et énergies

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités	Freins	Cibles / Partenaires / Synergies	
1. Agir sur la consommation d'eau et d'énergie	réduire la consommation d'eau potable	créer des réseaux séparés eau potable / eau propre	repérer les usages les plus adaptés aux réseaux séparatifs (eaux industrielles, arrosage, lavage, nouveaux quartiers...)	coût plus élevé d'un double réseau		
		limiter les pertes sur le réseau de distribution	bien gérer le réseau (renouvellement, recherche de fuites...)	défaut de raccordement, problème d'hygiène		
			suivre les consommations	freins juridiques et contractuels		
			généraliser les compteurs individuels			
			sensibiliser les citoyens à la lutte contre les fuites			
			maintenir et développer des compétences techniques et juridiques de gestion des réseaux dans les collectivités			
		consommer l'eau plus efficacement dans les logements	recupérer l'eau de pluie	financement assainissement	défaut de raccordement, problème d'hygiène	
		mettre en place une tarification progressive	instituer un tarif progressif avec une première tranche permettant aux usagers de satisfaire leurs besoins essentiels, et des tranches supérieures avec des tarifs très progressifs et donc dissuasifs			exemple commune du Séquestre

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités	Freins	Cibles / Partenaires / Synergies
1. Agir sur la consommation d'eau et d'énergie	Réduire la consommation d'énergie	réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage public	installer des détecteurs de présence, utiliser des lampes basse consommation		
			réduire l'éclairage sur certains sites	maintenir un bon niveau de sécurité	
		réduire la consommation d'énergie dans les logements existants	améliorer les performances énergétiques des copropriétés privées en accompagnant les copropriétaires. Rôle d'animation de la CUGT : - élaborer un cahier des charges "standard" avec les copropriétés - proposer un cadre juridique et financier optimal pour la réalisation des travaux (commandes groupées, ESCO dédiée à l'ingénierie de la rénovation, SEM Energie ?) - mettre en place un suivi et une évaluation coûts / bénéfices.	- montage juridique complexe - implication de très nombreux copropriétaires - capacités d'investissements parfois faibles (propriétaires pauvres)	exemple de Grenoble. Impliquer l'ANAH
			améliorer les usages de l'énergie dans les copropriétés (dispositifs techniques = régulation, détecteurs... et dispositifs d'information des occupants)	mobiliser les occupants qui ne sont pas forcément impliqués dans la rénovation	
			valoriser les toits comme gisement (solaire, photovoltaïque, végétal)		
		promouvoir les bonnes pratiques dans le logement neuf	élaborer une charte d'aménagement CUGT non réservée aux éco-quartiers pour généraliser les bonnes pratiques (orientation des bâtiments, isolation, confort d'été et d'hiver, recours aux énergies renouvelables...), utiliser tous les outils d'urbanisme, appliquer à toutes les ZAC le cadre utilisé pour les éco-quartiers	nécessité de raisonner en coût global (investissement + fonctionnement)	
		améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics	mettre en place une équipe de conseillers en énergie partagés pour les communes de la CUGT (renforcer les compétences techniques, mutualiser)		exemple aggro de Montpellier (25 ans d'expérience)
			faire évoluer la régie d'électricité vers un service intégré de l'énergie (production - consommation toutes énergies)		

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités	Freins	Cibles / Partenaires / Synergies
1. Agir sur la consommation d'eau et d'énergie	réduire la consommation d'énergie	réduire la consommation d'énergie des services de la CUGT et des communes	mettre en place une comptabilité énergie pour la CUGT avec un suivi annuel et la publication d'indicateurs pertinents correspondants à des objectifs chiffrés et planifiés (calendrier) de réduction des consommations d'énergie et d'eau (par services ?...), en compatibilité avec les objectifs régionaux (cf le SRCAE)		
		maîtriser la demande en électricité, raisonner à puissance constante, à l'échelle du territoire pour ne pas augmenter la pointe de consommation (en effet, la pointe augmente plus vite que la consommation, et oblige à recourir aux énergies fossiles)	tout nouveau renforcement de capacité doit s'accompagner d'une action de MDE (maîtrise de la demande en électricité) de manière à stabiliser la pointe de consommation		
		limiter le recours à la climatisation	créer des réseaux de froid (combiné aux réseaux de chaleur) dans les nouvelles ZAC, et en particulier pour les bâtiments tertiaires, et rendre le raccordement obligatoire et/ou la climatisation individuelle interdite dans les zones où un réseau de froid existe		
			sensibiliser sur les méfaits de la climatisation individuelle (consommation d'énergie, contribution aux îlots de chaleur en ville, impact sur la santé, la qualité de l'air...)		
		favoriser les initiatives citoyennes rôle de la CUGT : donner de la visibilité, favoriser la pérennité des actions, mettre en réseau, évaluer	organiser un concours Familles à énergie positive		
			<i>mettre en place le dispositif "une fourmi dans le compteur"</i>		
		informer sur les citoyens	renforcer les espaces info énergie (1 pour 100 000 habitants)		
			créer un guide de mise en œuvre pour les constructions individuelles		
lutter contre la précarité énergétique	<i>promouvoir les économies d'énergie au travers d'un soutien aux personnes les plus démunies (gaz et électricité)</i>	CUGT pas compétente en matière de tarif de l'énergie			

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités	Freins	Cibles / Partenaires / Synergies
2. Agir sur la ressource en eau	protéger les zones humides, qui jouent un rôle essentiel pour la qualité de l'eau (filtre) et pour la quantité (éponge)	s'impliquer dans le schéma d'aménagement et de gestion de la Garonne <i>informer les acteurs et les citoyens sur le rôle de ces espaces</i>	<i>traduire dans les documents de planification et d'urbanisme la préservation des zones humides</i>		
	préservier une bonne qualité d'eau (et éviter les coût et l'énergie nécessaire à la potabilisation d'une eau de moindre qualité)	réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	mobiliser les services CUGT / communes, les citoyens, les acteurs économiques concernés exemple : distribution d'auxiliaires de lutte biologique		
	soutenir la recherche de d'innovations dans le domaine de l'eau		aide à la création d'entreprises innovantes		

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités	Freins	Cibles / Partenaires / Synergies
3. Agir sur la production d'énergie	supprimer progressivement le chauffage électrique et favoriser le recours aux énergies renouvelables	développer des réseaux de chaleur à partir de sources diversifiées d'énergies renouvelables	moderniser et étendre les réseaux de chaleur existants : Mirail, Blagnac, université Paul Sabatier		
			recenser toutes les productions de chaleur résiduelle non utilisée sur l'agglomération : usine d'incinération, station d'épuration de Ginestous, salles de serveurs informatique... et programmer un plan d'action de long terme pour développer les réseaux de chaleur		
			étudier un projet de réseau de chaleur urbain alimenté en énergie par des champs de capteurs solaires, ou des fours solaires, des chaufferies bois, et comportant de très importants stockages de chaleur afin de pouvoir utiliser la chaleur de l'été.		réseau de chaleur solaire-biomasse de Vidailhan à Balma.
		imposer un mode de chauffage à eau (type chauffage central) dans les logements neufs de manière à permettre un raccordement futur à un réseau de chaleur et plus généralement un changement d'énergie			
		augmenter sensiblement le nombre de chauffe-eau solaires en 5 ans	fixer des objectifs environnementaux par lots au niveau du PLU, lever les freins à l'installation des CES (permis de construire...)		

Axes	Objectifs	Pistes d'actions	Modalités	Freins	Cibles / Partenaires / Synergies
3. Agir sur la production d'énergie	supprimer progressivement le chauffage électrique et favoriser le recours aux énergies renouvelables	créer un service opérationnel de la politique énergétique de la CUGT	agir sur le réseau de distribution pour limiter la pointe et maîtriser la demande en électricité		
			développer la production locale d'électricité		
		promouvoir l'innovation, la recherche de solutions nouvelles d'économies et de production dans le domaine de l'énergie	faire évoluer la régie d'électricité, intégrer la compétence chaleur, promouvoir la transversalité entre les services : la question de l'énergie doit être intégrée dans l'urbanisme, la voirie, le bâtiment		
			réaliser ou faire réaliser des études de faisabilité de développement / extension des réseaux de chaleur, avec des sources diversifiées, voire innovantes (solaire, chaleur industrielle, eaux usées, "pierres sous les bâtiments chauffés l'été qui relarguent les calories l'hiver"...)	financer la recherche et l'innovation (recherche publique ?)	
aide à la création d'entreprises innovantes	Rôle de la Région				

Ci-dessous : liste des participants de l'atelier 3 (ayant participé à au moins l'une des 4 sessions).

Merci à l'ensemble des participants pour leurs contributions

ANTONA Philippe	Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Villes en Transition
ARNOULD Rachel	
AZEMA Odile	Les ecogourmands
BAMIERE Frédéric	LUDYSOL L'UNION
BARBAROU Laurent	véolia eau
BARABERA Rolande	
BARBIER Christine	Mairie Balma
BARBOT Patrice	pays toulousain en transition
BARRIERE Hélène	CUGT
BEYNEY Georges	Mairie de l'Union
BOST Verna	Ingénieur environnement
BOUZAT Francis	assos: comité des quartiers
BRENGUIER Dominique	
BRETAGNE Geneviève	auat
CALVENTUS	ecole veto toulouse
CAMBUS Marie-Laure	FNE Midi-Pyrénées
CARBONNE Marie	Cuisine Centrale Ville Toulouse
CARDOSO Jimena	
CARRE Sophie	mairie saint Orens de Gameville
CHAUTARD Corinne	CUGT - DMT
CLOSA Anna	Slow food France
COLLET Laurent	Direction départ. Territoires
CONRAD	
COSSERAT Martine	entreprise individuelle

COUTURIER Christian	SOLAGRO
DE LA BARDONNIE	sarl Développement Durable
DELAHAYE Arnaud	CUGT
DENIS Valérie	CRP Consulting
DEVIDAL Jennifer	mairie saint Orens de Gameville
DEWILDE Karine	GRAINE
DUMONT Thomas	bureau d'études ecologie urbaine
DURET Benoit	MYDIANE
PRIM Emilie	Ambition Toulouse 21
EVEN Yannick	GRAND TOULOUSE
FAURE Christian	C.U.G.T. Service DMT
FLEIGNAC Michel	ERDF GrDF Grand Toulouse
GARCIA Claude	Veolia Eau
GIL Pierre	Mairie de Cugnaux élu
GONZALES Joseph	Amis de la Terre Midi-Pyrénées
GOECKI Olivier	DALKIA FRANCE
GOTTERO Dominique	Direction Enfance-Loisirs
GRAND J-Claude	
HERBACH Miche	
HERTEL Ralf	Institut d'Etudes Politiques TLS
HUGUET Anne	PRIORITERRE
JEANBLANC Cindy	ADEPES
JEUSSET	

JOLY Emmanuel	DREAL Midi-Pyrénées
JUILLARD GOLLER Cécile	ecodiag
KIM Eunhye	LATTS Université Paris Est
LAGRANGE Damien	Bleue comme une orange
LAMBEAUX Olivier	Agenda 21 Tournefeuille
LATRE Philippe	MAIRIE de GAGNAC sur GARONNE
LE CALVEZ Delphine	
LEFEVRE Guillaume	auat
LIVERNAIS Sarah	citoyenne
MASSON Marie-Charlotte	OPPIDEA
MAUPEU Cécile	Ecologie Urbaine
MAURIER Claire	
MENOUD Marie-Anne	PRIORITERRE
MERICQ Claire	Jardins Familiaux de la Garonne
MIMAR Saliha	Mairie de Toulouse
MUZZOLINI	CASAPEDIA
NABOULET Bernard	
NOT Michel	particulier
ODON Fernand	EELV
PARAZOLS Jean-Louis	RMET
PASSON Sabine	
PECH Pascal	Véolia eau
PELLETIER Florence	CA DU MURETAIN, et citoyenne Colomiers

PERNES Michel	municipalité Saint-Jory
PIERCE Anne	
PODDEVIN Laure	ECO-EMBALLAGES, responsable régionale
POLI Georges	ASCM
POMIES Philippe	agence de l'eau
POUJOL Alain	élu mairie de Mondonville
PUZO Béatrice	Grand Toulouse
REGIS Hélène	Adjoint Saint Jean au DD
RIGOUT Alain	Mairie de Blagnac
ROBIN Jeanne	particulier
ROOS Michel	Comité de quartier ginestous
ROSSARD Pascale	APUMP
ROSSIGNOL Jean-Pierre	AS. Jardiniers. Tournefeuille
RULHES Monique	amap
SALVI Isabelle	GRAND TOULOUSE
SARRAILH Michel	Mairie St Orens
SCHWAL Brigitte	Jardins et Aromes au Naturel
SiICARD Véronique	
SOUVILLE Agnès	
SPIESER Valérie	Citoyenne
TAUZIN Bruno	CUGT
TESQUET	citoyen viticulteur

THEIS	SCHS
SICARD Véronique	
SPIESER Valérie	
SUDRE Pierre	CUGT
TILLEY Lucien	citoyen
TREGUER Mathilde	
VELAND Alexandra	GRAND TOULOUSE
VIDALIE Jérôme	mairie de Colomiers
VOEGELI Bernard	EELV
ZYLBERBERG Victor	bureau d'études ecologie urbaine